



Les grandes entreprises paieront le prix fort

MARC GUÉNIAT

ÉLECTRICITÉ A Genève, 450 grandes sociétés, dont des régies publiques comme les HUG, renégocient leurs contrats d'approvisionnement

Après une décennie de prix bas, c'est un poste budgétaire avec lequel les entreprises vont désormais devoir compter. Conséquence des tensions survenues l'an dernier sur le marché mondial des combustibles, puis cette année de la guerre en Ukraine, les prix de l'électricité flambent. D'après un sondage publié vendredi par l'Association des entreprises électriques suisses (AES), la majorité d'entre elles «devront facturer des prix de l'électricité plus élevés» à leurs clients en 2023. La hausse sera d'environ 20% en moyenne, mais il existe de grandes disparités suivant les fournisseurs, prévient l'AES.

Cette augmentation sera particulièrement douloureuse pour les grandes entreprises qui ont choisi de s'approvisionner sur le marché libre, une possibilité que le législateur a offert aux firmes nécessitant plus de 100 000 kWh par année. A Genève, 1400 entités représentant la moitié de la consommation du canton ont fait ce choix, se fournissant le plus souvent dans le cadre de contrats conclus pour une durée de trois ans, précisent les Services industriels de Genève (SIG). Environ un tiers d'entre elles doivent renégocier de tels accords cette année et se confrontent à un doublement, voire un triplement des prix.

Quinze millions de plus pour les HUG

C'est le cas des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), dont la facture «énergie et eau» atteignait déjà 18,9 millions l'an dernier, selon son rapport financier. Un porte-parole confirme que «les événements géopolitiques mondiaux ont un impact conséquent sur les prix de l'électricité payés par les HUG», qui ne peuvent pas en dire davantage «en raison des négociations en cours avec des fournisseurs». Un nouveau coup dur, après deux exercices déficitaires marqués par la pandémie.

Si l'hôpital public a bénéficié de prix modestes sur le marché durant de nombreuses années, il doit aujourd'hui s'en mordre les doigts. A l'inverse, certaines entreprises ont préféré rester soumises au tarif régulé, proposé par les SIG et validé par le Conseil d'Etat, et doivent s'en réjouir en observant l'explosion des prix. Car la loi spécifie qu'une société ayant opté pour le marché libre ne peut plus revenir au tarif régulé.

Pour les HUG, le conseiller d'Etat chargé de la Santé, Mauro Poggia, a évoqué devant la Commission des finances un surcoût estimé de 15 millions pour cette année, qui fera l'objet d'une demande de crédit complémentaire lorsque la facture sera définitive. Pour 2023, il faudra ajouter 13 millions de plus, soit un quasi-triplement par rapport à l'an dernier. «La situation est préoccupante», indique le magistrat.

L'aéroport de Genève a eu plus de chance, puisqu'il a renouvelé son contrat en 2020 pour la période 2022-2024 et bloqué le prix de son électricité sur le marché concurrentiel avant que les tarifs ne s'envolent. L'an dernier, sa facture a atteint 5,8 millions de francs. Se fournissant à prix fixe auprès des SIG, les Transports publics genevois ont, eux aussi, sécurisé l'an dernier leur approvisionnement jusqu'en 2024. Leurs achats d'électricité, pour leurs bâtiments et la traction de leurs véhicules, se sont élevés à 7 millions de francs en 2021.

«Préoccupation majeure»

A la Chambre genevoise de commerce, d'industrie et des services, son directeur Vincent Subilia confirme que cette situation constitue une «préoccupation majeure» de ses membres, évoquant le cas d'un «grand groupe industriel», qui ne souhaite pas être cité, contraint de revoir à la baisse ses projets de développement. «Un cas loin d'être isolé», poursuit-il, tout en notant que la hausse du prix de l'électricité s'ajoute à celle des matières premières.

Du côté de Berne, la sécurité de l'approvisionnement en électricité fait l'objet d'intenses discussions. Le mois dernier, le Conseil fédéral a mis en consultation un mécanisme de sauvetage destiné aux trois «entreprises électriques d'importance systémique», actives dans le commerce de gros, afin qu'elles disposent de suffisamment de liquidités. Le projet sera examiné par les Chambres fédérales durant la session de juin. Une somme de 10 milliards de francs doit permettre d'assurer la couverture du marché national en cas de hausse massive des prix. ■